

Majesté pour faire face aux dépenses pour gaz, édifices publics, *Ottawa*, pour l'année finissant le 30 juin 1877.

31. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille huit cent trente-quatre dollars et quatre-vingts centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face à diverses dépenses et être distribuée comme suit : impressions diverses, \$5,750 ; impression de la traduction en français des règlements de la Cour Suprême, \$84.80, pour l'année finissant le 30 juin 1877.

32. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses en rapport avec le comité de secours, *Manitoba*, pour l'année finissant le 30 juin 1877.

33. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent vingt-cinq dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face à l'achat de 350 copies du *Parliamentary Companion*, pour l'année finissant le 30 juin 1877.

34. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses en rapport avec l'exploration de la rivière *Stickine*, pour l'année finissant le 30 juin 1877.

35. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas douze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses déjà encourues et à celles qu'il faudra probablement encourir encore avant la fin de la présente année fiscale dans le district de *Kéwatin*, pour l'année finissant le 30 juin 1877.

36. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du service préventif, accise, pour l'année finissant le 30 juin 1877.

37. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour rembourser les frais des sous-inspecteurs dans la distribution des circulaires contenant des renseignements sur l'opération de l'acte, pour l'année finissant le 30 juin 1877.

38. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux frais du bureau des examinateurs en rapport avec l'inspection des principaux produits, pour l'année finissant le 30 juin 1877.

39. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas douze mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux frais de service des terres fédérales et être distribuée comme suit : arpentage de certaines réserves des Sauvages, \$4,000 ; arpentage de voies publiques pour les Islandais ainsi que d'un certain nombre de townships pour la colonie islandaise, \$6,000 ; frais probables d'une commission pour le règlement d'une réclamation, \$1,500 ; arpentage de neuf chemins ou grandes voies dans la province en vertu du statut 39 *Victoria*, chapitre 20, \$1,000, pour l'année finissant le 30 juin 1877.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. *Oliver*, du comité des subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent cinquante-quatre mille cinq cent cinquante-sept dollars et vingt-sept centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'items imprévus, (voir comptes publics 1875-76, page 370), et être distribuée comme suit : capital, \$73,967.60, fonds consolidé, \$80,589.67, pour l'année finissant le 30 juin 1877.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente et un mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du service à la vapeur par voie de mer et à l'intérieur et être distribuée comme suit : pour dépenses encourues pour ce service, \$15,000 ; pour réparations, entretien et balance due pour la construction du *Northern Light*, \$16,000, pour l'année finissant le 30 juin 1877.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du service côtier et des phares et être distribuée comme suit ; nouvelle somme nécessaire pour entretien, savoir, dépenses pour réparations au brise-lames de l'*Ile Amet, N. E.*, \$7,275 ; reconstruction des bâtisses et du sifflet d'alarme de *Digby, N. E.*, (détruit par le feu), \$5,000, achat de terrains à la